LE PATRIOTE DES OPELOUSAS.

PUBLIE AUX OPELOUSAS, PROISSE DE ST. LANDRY, LOUISIANE, TOUS LES SAMEDIS MATIN, PAR ALBERT DEJEAN, CYRUS THOMPSON ET ALF. LIVINGSTON.

VOLUME I. OPELOUSAS, SAMEDI MATIN, 6 OCTOBRE, 1855. NUMERO 23.

LE PATRIOTE.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT LANDRY.

Candidats du Parti Natif Américain.

Pour Gouverneur,
CHARLES DERBIGNY,
de Jefferson.

Pour Lieutenant-Gouverneur,
LOUIS E. TEXADA,
des Rapides.

Pour Secretaire d'Etat,
ROBERT G. BEALE,
d'Est Baton Rouge.

Pour Tresorier,
J. V. DURALDE,
d'Ouest Baton Rouge.

Pour Auditeur,
WALTER ROSSMAN,
de Claiborne.

Pour Avocat-General,
RANDELL HUNT,
de la Nouvelle-Orléans.

Pour la Surintendance de l'Inst. Publique,
O. D. STILLMAN,
de Ouachita.

Pour le Congres, Quatrieme District,
WILLIAM B. LEWIS,
de St. Landry.

Pour Representans,
CYPRIEN DUPRE,
SOLOMON B. HARMAN,
LOUIS KERLEGAND.

Pour Sherif,
ELBERT GANTT.

Pour Coroner,
FREEMAN BURR.

Pour Greffier,
J. B. A. FONTENOT.

Pour Assesseur,
OSCAR F. STANTON.

Pour Avocat de District,
JAMES M. PORTER.

Plateforme.

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois convenables pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute atteinte que l'on chercherait à porter aux droits acquis par les habitans de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, si ce n'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui entoure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyens de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit résulter de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans ce pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places parmi la horde de solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitieme article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complétement indigne de notre pays. Nous professerons constamment le même respect et attente que l'on chercherait à porter à la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition pour remplir des fonctions politiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complétement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes pas opposés à aucun parti, comme organisation politique, mais nous serons contre tous ceux qui combattrons les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

Doctrines d'Etat.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat.

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

OPELOUSAS:
SAMEDI MATIN, 6 OCTOBRE, 1855.

DE QUELLE MANIERE LES DEMISSIONS SONT OBTENUES.

Un avis parut dans les colonnes de la *Gazette d'Iberville*, signé par James Leblanc, annonçant sa démission du parti Américain. Le dit journal en fit même le sujet d'un article éditorial, qui n'étonna personne plus que M. Leblanc lui-même. Voyant que ses amis l'avaient mis dans une position à laquelle il n'aspirait pas, il publia la lettre suivante :

"Je me trouvais le 8 courant à Plaquemine, et j'y rencontrai plusieurs personnes qui voudraient se faire passer pour chefs du parti démocratique. M'ayant poussé à boire à l'excès, jusqu'à perdre raison, ces messieurs écrivirent une lettre de démission du parti Américain, qu'ils me firent signer, ne sachant pas ce que je faisais. Je considère que ces personnes, qui ont profité de la situation dans laquelle je me trouvais, sont indignes du parti auquel ils appartiennent.

"Je suis devenu membre du parti Américain de mon propre accord, après mûre réflexion, et jamais je n'ai été désappointé relativement à ses principes. Je n'ai pas été "trompé" lorsque j'en suis devenu membre, comme le dit, sans autorité aucune, la Gazette d'Iberville, mais je me suis joint au parti Américain d'après ma propre conviction, que c'était le meilleur parti et celui qui présentait la Plateforme la plus pure d'aucun autre parti du pays. Je suis membre de ce parti et je le serai toujours tant qu'ils ne changeront pas leur Plateforme de principes."

JAMES LEBLANC.

Grande Rivière, 20 septembre 1855.

Ce qui précède ne demande point de commentaire! Cet infâme procédé a lieu presque tous les jours dans notre paroisse. De notre connaissance, des individus ont été forcés de différentes manières, de signer des lettres de démission. Les moyens, dont se servent les antis, sont aussi variés que le caractère de ceux qui les emploient. Il est en notre pouvoir, de fournir, sans difficulté, dans deux ou trois cas, les moyens employés et les détails exacts de leurs manœuvres. Cependant, nous ne sommes pas disposés à exposer les noms de personnes, qui, sans doute, suivent le vieux proverbe, que "le but justifie les moyens." Mais, nous ne pouvons régler la conduite de ceux qui ont été les victimes de leur crédulité. Cela nous surprendrait s'ils ne suivaient pas l'exemple de M. Leblanc d'Iberville et n'exposaient à la honte et à l'infamie ceux qui se sont mêlés de ces transactions infamantes.

Est-ce que les antis n'ont pas de principes, qu'ils soient obligés d'avoir recours à des ruses si méprisables? N'ont-ils pas d'*arguments* à employer en faveur de leur ticket, qu'il ne leur reste d'autres moyens de réussir, que de tromper les ignorants pour les forcer dans leurs rangs? Est-ce que leur cause est si mauvaise, ou leurs espoirs si faibles ou leurs prétentions à la faveur publique si frêles, qu'il leur faut avoir recours aux moyens les plus deshonorables et les plus pernicieux aux mœurs publiques, pour atteindre leur but?

LEQUEL DES DEUX PARTIS EST PLUS FAVORABLE AUX CATHOLIQUES.

L'ARBRE JUGÉ PAR SES FRUITS.—COMPARAISON DES DEUX TICKETS.—CHARLES DERBIGNY ET "BLUE GRASS BOB."

Les Anti-Américains, convaincus que leur principes ne sont pas favorablement reçus par le peuple, font circuler le bruit que le parti Natif Américain est opposé à la religion catholique. Ils se servent de tous les moyens en leur pouvoir pour supprimer la vérité et pour exciter l'inquiétude des timides.

Les principes du parti Natif Américain, sur cette question, sont si clairement énoncés dans leur Plateforme qu'il nous semble inutile de donner le démenti aux calomnies de nos adversaires. Mais nous ne le jugeons pas mal à propos d'appeler l'attention de nos lecteurs aux principes tels qu'ils sont représentés par nos nominations. Nous nous proposons de juger l'arbre par ses fruits.

Professant tant de libéralité dans leurs principes et s'en étant appelés si suppliamment aux citoyens naturalisés et aux catholiques de se rallier sous leur drapeau, ne devait on pas nécessairement s'attendre à ce que les Antis missent sur leur ticket un certain nombre d'étrangers et de catholiques? Se disant parti composé de tous les éléments qui sont opposés au parti Américain, ne devait-on pasnaturellement s'attendre à ce que tous ces éléments fussent représentés dans leurs nominations?

Mais nous voyons le contraire. Sur le ticket anti-Américain, nous trouvons deux catholiques, quatre protestants et un juif. Les deux places inférieures sont données aux catholiques, tandis que les cinq autres sont distribuées entre quatre protestants et un juif!

Voici leur ticket :—Pour gouverneur, Wickliffe, protestant et démocrate. Pour lieutenant gouverneur, Mouton, catholique et démocrate. Pour trésorier, Grénéaux, catholique et démocrate. Pour avocat-général, Moise, juif et démocrate. Pour auditeur, Marks, protestant et démocrate. Pour secrétaire d'Etat, Herron, protestant et démocrate. Pour surintendant des écoles publiques, Bard, ministre protestant et démocrate.

D'après ce tableau, nous voyons la sincérité des antis dans leurs professions. Lorsque, comme ils prétendent, l'Eglise Catholique est menacée par les mains sacrilèges du Vandalelorsque les colonnes de l'église sont en danger d'être renversées par des forcenés, ils n'ont pu trouver que deux catholiques, pour défendre l'église envahie, auxquels ils ont donné des *positions inférieures* sous le commandement des généraux Wickliffe et Moise. Lorsqu'ils prétendent être les amis dévoués de la population étrangère, ils ne l'ont pas jugé à propos de mettre UN SEUL CITOYEN NATURALISÉ sur leur ticket. Au contraire, le seul étranger qui se trouvait en place, M. J. N. Carrigan, a été mis de côté pour faire place à M. Bard, ministre protestant, (protestant preacher) et grand apôtre de la tempérance. Lorsqu'ils invitent les vieux whigs à oublier leurs anciennes differences de parti et à s'unir à eux pour combattre l'ennemi commun, *ils ont eu soin de les exclure* de tout partage dans les profits de la campagne électorale. Ils les engagent à se battre dans leurs rangs comme de braves soldats, mais lorsqu'ils viennent à partager les dépouilles, ils leurs disent; "Messieurs, retirez-vous, vous n'êtes pas démocrates."

Voyons, maintenant, le ticket Natif Américain.

A en juger d'après les dénonciations des antis, le ticket Natif Américain paraîtrait proscriptif et illibéral. Plaçons le en forme tabulaire, afin que nous puissions le voir, d'un même coup d'œil, dans toute sa portée, tant dans un point de vue politique que religieux. Le voici :

Pour gouverneur, Derbigny, catholique et whig. Pour lieutenant-gouverneur, Texada, catholique et démocrate. Pour trésorier, Duralde, catholique et whig. Pour avocat-général, Hunt, protestant et whig. Pour auditeur, Roseman, protestant et démocrate. Pour secrétaire d'Etat, Beale, protestant et démocrate. Pour surintendant des écoles publiques, Stillman, protestant et démocrate.

Nous voyons d'après le tableau ci-dessus que le parti Natif Américain, à nommé trois catholiques et quatre protestants, quatre démocrates et trois whigs, faisant ainsi un partage aussi égal que possible entre whigs et démocrates, catholiques et protestants. Comparons maintenant, les deux tickets et ils font leur propre commentaire. Se peut-il que celui qui a le plus de catholiques puisse être le plus dangereux à la religion Catholique?

Mais qui sont les principaux candidats, par ceux-là donnent du caractère au ticket? Pour bien juger de la force d'une armée, il ne faut pas perdre de vue le général en chef. En tête du ticket des antis se trouve M. WICKLIFFE, et comme ils se plaisent à le nommer, "Blue Grass Bob." Il est natif du Kentucky, réside en Louisiane depuis peu d'années, et il est *protestant*. En tête du ticket Américain, se trouve CHARLES DERBIGNY, NATIF DE LA LOUISIANE, DESCENDANT FRANÇAIS ET CATHOLIQUE. Lequel de ces deux serait capable d'envahir les droits et les privilèges des catholiques, le Protestant Wickliffe, ou le Catholique Derbigny? Que le public intelligent en décide.

ENCORE UN MENSONGE!

Pendant une courte visite, à la Prairie Gros Chevreuil, ces jours derniers, on nous a appris que les antis faisient courir le bruit que M. Olivier, dans un discours prononcé dernièrement dans notre Paroisse, avait dit que "*Jésus Christ était un polisson.*"

Nous donnerons en substance, le langage de M. Olivier dont on a fabriqué le mensonge ci-dessus. En comparant les deux tickets, M. Olivier faisait voir que nous avions, non seulement plus de catholiques sur le nôtre, mais que notre candidat pour la place la plus importante, celle de gouverneur, était catholique. "Mais," continua M. Olivier, "nous avons un autre avantage sur vous; notre ticket est composé entièrement de Chrétiens, tandis que vous avez sur le votre un juif (Moïse) qui, si on lui demandait son opinion de Jesus-Christ, répondrait que "*Jésus-Christ était un polisson.*"

Messieurs, vous avez entendu ces expressions, mais fidèles à vos vieux instincts, vous persistez à dénaturer la vérité.

INFLUENCE ETRANGERE EN LOUISIANE.—SES TENDANCES DANGEREUSES.—LES ANTIS EUX-MEMES EN SONT ALARMES.

Le parti Anti-Américain prétend que nous n'avons rien à craindre de l'influence étrangère en Louisiane. Examinons d'abord les statistiques et voyons s'ils ont raison. Nous laissons de côté les Paroisses de la campagne et nous prendrons la Nouvelle-Orléans.

Par le census de 1850, la population totale de la ville se montait à,

Natifs	50,470
Etrangers	48,601
Majorité de natifs	1869

NOMBRE DE VOTANS.

Natifs	7,210
Etrangers	6,943
Donnant aux natifs une maj. de	267

Depuis le census de 1850, Lafayette fait partie de la Nouvelle-Orléans, ce qui fera une différence dans les chiffres, sans changer essentiellement la proportion.

Ainsi, il paraît que dans une population de 14,153 votans, la majorité des natifs n'est que 267.

Si ce n'était pas qu'un grand nombre d'étrangers conservateurs, s'unissaient au parti le plus conservateur, la ville serait entièrement au pouvoir des citoyens naturalisés. Il est facile de s'appercevoir de quelle manière ce parti-là réussisait qui pouvait s'assurer les bonnes grâces de cette population. Les Paroisses de la campagne étaient, à peu près également divisées et la Nouvelle-Orléans tenait la balance du Pouvoir. Le résultat en a été que la Louisiane, depuis bien des années, est gouvernée par l'influence étrangère, influence qui a appauvri le pays et qui a surchargé l'Etat de taxes si énormes que les habitans ne veulent, à peine s'y soumettre.

Tant que la Louisiane sera gouvernée par l'influence étrangère, elle continuera à être accablée de taxes. Nous avons dit que la Nouvelle-Orleans avait la balance du pouvoir, et qu'elle est gouvernée par le vote étranger. Déduisons de ce vote, un petit nombre de citoyens naturalisés intelligens et patriotiques qui soutiennent le parti Americain, et la balance est une masse étourdie et turbulente, dont une grande partie est composée de criminels et de mendiants. Pour prouver ce fait nous n'avons qu'à nous référer aux régistres de la Prison de Paroisse, du City Work-House et de l'Hôpital de Charité. Qu'est-ce que ces gens-là ont à craindre de la taxe. Ils n'en paient pas eux-mêmes. Ils n'ont rien à taxer. Le seul intérêt qu'ils ont dans le pays, c'est de faire leurs deux piastres par jour. Nous parlons, qu'il soit bien entendu, de la majorité, ne faisant point d'application de nos remarques, à ce petit nombre d'étrangers respectables que nous avons déjà exceptés.

La Lonisiane est en danger, parce que la Nouvelle-Orleans est en danger. Les antis eux-mêmes, ne l'ignorent pas. M. Lewis, Maire de la Nouvelle-Orléans, lui-même étant antis, a cru ce danger suffisamment menaçant, pour le forcer à lancer sa proclamation, notifiant aux capitaines de navires, qu'ils doivent fournir une obligation, avec deux bonnes cautions, d'une somme n'excédant pas trois cents piastres pour chaque émigrant, "*qu'il ne tombera pas à la charge des autorités publiques.*" La partie intelligente et conservatrice de la population étrangère voit le danger et se jette dans les rangs du parti Americain pour l'empêcher. Leur vote ajouté à celui des Natifs en novembre prochain, contribuera à arracher l'Etat de la domination étrangère.

LE NOUVEAU TICKET DU COURRIER DE LA LOUISIANE ET LE TRUE DELTA.

Nous apprenons du Courrier de la Louisiane qu'une FRACTION des Know-Nothings, comme dit le Courrier, a tenu un meeting à la Nouvelle-Orléans, qui a été représenté par *toutes les paroisses* de l'Etat. Le meeting se réunit dans le but de nommer un "Ticket National Américain" et de ratifier le 9me article de la Plateforme de Philadelphie. Le même journal ajoute, qu'un ticket d'Etat fut nommé et que les nominations seraient publiées sous peu.

Admettons que le Courrier ait dit la vérité, les procedures de la dite Convention n'ont d'autre effet que de prouver que notre parti n'est pas opposé à la religion Catholique. Si par hasard, la Convention susdite eut lieu, ce fut, sans doute, dans le but de s'opposer à nous ce qui prouve, incontestablement, que nous ne sommes pas anti-Catholiques et que nous sommes en faveur de la liberté de conscience. Sinon, pourquoi nommer un nouveau ticket?

Mais, l'annonce du Courrier porte son propre démenti. Il n'est pas probable que les délégués des paroisses de la campagne, se jetteraient au milieu d'une épidémie des plus violentes, à la Nouvelle-Orléans, dans le but susmentionné. Le Courrier a dit que *toutes les paroisses* de l'Etat étaient représentées. Est-ce aucun délégué y est allé de St. Landry? De combien de membres était composé la Convention? Où sont les résolutions qui y furent adoptées? Si le Courrier est l'Organe de ce parti, il doit savoir.

En harmonie avec ce qui précède, le "True Delta" l'Organe des Etrangers de la Nouvelle-Orléans contient un *avis*, annonçant les candidats de cette *grande Convention*. Ces candidats sont sur notre ticket, à l'exception de Derbigny et de Duralde. Les nominations paraissent dans ce journal, sous la forme d'un *avis*, que qui que ce soit peut y insérer en payant. Qu'on n'oublie pas que le *True Delta* annonça, le printemps passé que *notre parti* s'était réuni en Convention et avait nommé un ticket, que nous avons publié, nous-mêmes, dans nos colonnes. L'annonce du printemps passé n'était rien autre chose qu'un infâme mensonge et le ticket publié par le *True Delta* l'invention des Editeurs de ce journal. Ayant déjà publié un mensonge, ne doivent-ils pas être indignes de foi cette fois-ci?

Le *Courrier* et le *True Delta* ont de fortes raisons pour tromper le public. Le premier est l'Organe de l'administration et l'autre est celui des étrangers. Ils veulent faire division dans nos rangs en faveur de leurs patrons et de leur parti. Mais tout le monde sait que le mensonge est à l'ordre du jour; et le public est trop bien sur ses gardes pour se laisser tromper par de pareils bruits.

D'AUTRES DEMISSIONS.

Nous comprenons à peine la cabale de l'opposition, tant il nous est difficile de les suivre; mais nous avons les yeux ouverts, et nous les traquerons.

Dix bons know-nothings qui avaient été induits à se retirer, en conséquence de fausses représentations faites par les antis, viennent de donner contre ordre, et demandent à être encore considérés comme membres de l'ordre.

Ils nous donnent aussi les arguments dont on s'est servi pour les induire à se retirer. Les voici :

1o On leur a dit que nos orateurs dénonçaient leur religion; et que M. Olivier dans un discours prononcé aux Opelousas, avait appelé Jesus-Christ un *polisson* et un *imposteur*.

2o On leur a dit que nous voulions abolir la religion Catholique, abattre l'Eglise Catholique, et chasser les catholiques du pays.

3o On leur a dit que leurs femmes ne pourraient plus aller à l'eglise, et si elles l'osaient, qu'elles en seraient chassées.

Nous avons appris que ces mensonges ont été débités à une assemblée composée entièrement d'antis, et par un de leurs orateurs, nous le tenons de ceux qui sont revenu au parti; et qui s'appercevant qu'ils avaient été dupés de la manière la plus vile, n'ont pas hésité un seul instant à proclamer hautement les principes du parti Américain, ils nous ont même donné les noms de ceux qui les avaient induits en erreur.

Nous donnons ces faits sans commentaires, ils feront réfléchir toute personne d'un esprit saint et sans préjugés.

UN AUTRE FAUX BRUIT.

Afin d'influencer d'autres personnes, à faire la même chose, les antis ont fait circuler le bruit dans la prairie Gros Chevreuil, et le voisinage, que M. D. P. Saizan s'était retiré de la société Native Américaine.

M Saizan étant un chaud partisan du parti Know-Nothing, s'est empressé de nous faire parvenir la note suivante :

AUX EDITEURS DU PATRIOTE.

Je vous prie de contredire les faux bruits mis en circulation au sujet de ma résignation.

D. P. SAIZAN.

Prairie Gros Chevreuil, 5 oct. 1855.

ASSEMBLEES DU PARTI NATIF AMERICAIN.

Nos lecteurs se souviendront que des assemblées publiques du parti Natif Américain auront lieu SAMEDI le 13 octobre courant, au Grand Côteau, Lundi le 15, aux Opelousas et mardi le 16 à Washington. Des discours seront prononcés en français par MM. Charles Derbigny, Cyprien Dufour, Bernard Marigny, John Moore et autres.

Le public est invité à y assister.

LE COURRIER DES OPELOUSAS CONTREDIT.

Le *Courrier des Opelousas* a annoncé dans son dernier numéro la résignation de Public Natif Américain, de monsieur Jean B. Bergeron père et Jean B. Bergeron fils.

Nous sommes autorisés par l'intermédiaire d'un ami de ces messieurs, de dire que le premier de ces messieurs habite la paroisse St. Martin, et qu'il n'a jamais appartenu à l'ordre.

Le dernier, J. B. Bergeron, fils, habite aussi la paroisse St. Martin, est un bon membre du parti Américain, et ne s'est jamais retiré de l'ordre, étant plus que jamais attaché à ses principes.

Les Editeurs du Courrier auront-ils la bonté d'en faire la correction? S'ils avaient le moindre doute de ce que nous avançons, nous leur ferions voir les pièces à l'appui.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Le bateau à vapeur Southern Star fera, à partir du 15 octobre, le service entre l'extrémité du chemin de fer des Opelousas et la ville de Franklin. Grâce à cette combinaison de railway et de steamer, les passagers qui quitteront la N'lle-Orléans le matin arriveront à Franklin avant la nuit.

PROSPECTS BRIGHTENING.

From every portion of the State we have cheering news. Within the last few days we have had letters, verbal communications and papers, from NewOrleans, Attakapas, Ouachita and the Red River portions of the State, which give us renewed hope of triumphant success in November. Where there is one withdrawal, there are five additions to our party. Our speakers are making the feathers fly wherever they come in collision with the Antis. No where are they able to sustain the corrupt principles of their party; and when left to speak alone, they never fail to disgust the people, and make converts to our party.

There was a meeting a few days since, in the Parish of Morehouse, which was addressed by Dr. Eard, Sag-Nicht candidate for school Superintendent, at which one man withdrew and seven were added to the American party; and we learn that at the anti-Know-Nothing meeting at Jeannerett's recently, where Messrs. Taylor and Tucker, Antis, spoke, there were seven or eight additions to the order.

HON. RANDELL HUNT.—This distinguished gentleman, American candidate for Attorney General, commenced his canvass of the State some three weeks since, first visiting the northern parishes (where he now is), and speaking in most of the river parishes. He comes south through the Red River parishes, and will soon be with us. We give below his appointments for the southern and south-western parishes, trusting that they will be borne in mind, and that the people will avail themselves of the opportunity of listening to one of the most effective and dignified speakers in the State.

Alexandria, Rapides, Tuesday, Oct. 16.
Marksville, Avoyelles, Thursday, Oct. 18.
Holmesville, Avoyelles, Friday, Oct. 19.
Bayou Chicot, St. Landry, Saturday, Oct. 20.
Opelousas, St. Landry, Monday, Oct. 22.
Vermilionville, Lafayette, Wednesday, Oct. 24.
St. Martinsville, St. Martin, Thursday Oct. 25.
Franklin, St. Mary, Saturday, Oct. 27.
Thibodaux, Lafourche, Monday, Oct. 29.

AMERICAN MASS MEETINGS.—Our readers will bear in mind that Mass Meetings of the American Party will come off at Grand Coteau on Saturday the 13th inst., at Opelousas on Monday the 15th inst., at Washington on Tuesday the 14th inst., and at Bayou Rouge on the 17th inst. Said meetings will be addressed by Hons. Charles Derbigny, John Moore, Cyprien Dufour, Bernard Marigny and other distinguished speakers.

The public are invited to attend.

AMERICAN MASS MEETINGS.—We are authorized to announce that meetings will be held at the times and places enumerated below, at most or all of which places barbecues will be given, and the people addressed by the candidates of the American party on the State ticket, and other distinguished speakers, among whom will be Hons. Charles Derbigny, Louis Texada, Randell Hunt, Robert G. Beale, Duncan F. Kenner and John Moore, and Capt. C. D. Dreux and Adolphus Olivier, Esq.

Friday, October 5, at Franklin.
Saturday, October 6, at NewIberia.
Monday, October 8, at Perry's Bridge.
Wednesday, October 10, at St. Martinsville.
Thursday, October 11, at Breaux's Bridge.
Friday, October 12, at Vermillionville.
Saturday, October 13, at Grand Coteau.
Monday, October 15, at Opelousas.
Tuesday, October 14, at Washington.
Wednesday, October 17, Lower Bayou Rouge.

LOUIS VATTER, *Ebéniste*, offre à vendre pour du comptant, des Armoires, des Garde Manger, des Lavabots, des Tables de différentes qualités, etc. etc., à un prix aussi modere qu'on pourrait se les procurer en ville. S'adresser à l'Hotel de M. Alfred Patin, Opelousas.

ROGERS & DEJEAN, Encanteurs Publics dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.
GEORGE N. ROGERS. EVARISTE DEJEAN.

LE PUBLIC est informé que la mort de M. J. B. BELLOCQ, n'apporte aucun changement dans la maison de commerce de J. B. BELLOCQ & CO., et conformement à notre acte de société nous continuerons les affaires de la dite maison sous la même raison sociale J. B. Bellocq & Co.
Nouvelle Orléans, 26 September, 1855.
J. B. BELLOCQ, } J. B. BELLOCQ & CO.
PIERRE ROY, } Associés survivants.
A. P. NOBLOM, }

AVIS.—SAMEDI, le 20 Octobre, 1855, à midi, au Pont sur Bayou Vermet, sur le chemin public, fera Duralde, Détaillé Seul, en vendre tout le bois, les reparations qu'on jugera necessaire de faire sur ce pont, et aussi à trois portes ponts sur le même chemin.
WILLIAM CHAGNON,
CHARLES SONNIER,
URBAIN C. LEVERGNE,
Opelousas, October 2, 1855. Directeurs.

AVIS PUBLIQUE.—Les Messrs. Hanna & Favre, ayant disposés de la moitié de leur entier commerce, qu'ils vendront à Favre, Hanna & Co. Ont donné à Armand Favre, un entier pouvoir.

Le Commerce, les Marchandises, etc.
Les Marchandises qu'ils ont en magasin, seront
Marchandises Seches,
Groceries,
Sellerie,
Quincaillerie,
Parfumerie,
Ouate,
Chaussure,
Bouteille,
et plusieurs autres articles dont l'enumération serait inutile.

Les termes et conditions seront annoncés le jour de la vente.
ARMAND & FAVRE.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.
Steamer Southern Star—Service Opelousas à Franklin.—Le dit steamer est chargé comme SOUTHERN STAR, commencera un voyage de tournées de Chemin de Fer des Opelousas à Vermillionville, le Mercredi, 15 Octobre, 1855, pour le transport de passagers et de fret, pour notre chemin, faisant des voyages journaliers, pour recevoir des passagers pour le Chemin de Fer.
J. E. CALDWELL & CIE. 32 Bank Place.

AVIS.—Le public est, par le présent, averti que, par le jugement rendu par la Cour de District du dernier testament d'Andre Deshotels, décédé, dernièrement de la Paroisse St. Landry, conformément aux dispositions de dit testament, je fesais un procès, dans mes qualités capacités, pour l'annulation des esclaves ci-après décrits, dernièrement la propriété de dit decédé, et emancipés par son testament, ce sont:
Harriet, griffe, agée d'environ quarante ans, et ses cinq enfans, savoir:
Hyacinthe, griffe, agée d'environ 18 ans;
Jean Pierre, griffe, age de 16 ans;
Rhun, griffe, age d'environ 13 ans, et
Pauline, griffe, agée d'environ 11 ans, et
Louison, mulatresse, agé de 21 ans, et ses trois enfans, savoir:
Jean Baptiste, mulatre, agé d'environ 12 ans;
Valmont, mulatre, age d'environ 9 ans, et
Louise, mulatresse, age de 5 ans;
Marie, mulatresse, age d'environ 2 ans.
JEAN BAPTISTE GOILEAU fils,
Executeur Testamentaire Dudit decédé testament d'Andre Deshotels, decédé.

ELECTION.—
Paroisse St. Landry.
Avis est par le présent, donné aux Electeurs de la Paroisse St. Landry: Que conformément à la loi, à la proclamation du Gouverneur de l'Etat et à l'avis de l'officier qui fait les recettes d'élection pour cette paroisse. Une élection aura lieu aux différents precincts d'élection, lundi le 5 novembre prochain, entre 9 heures du matin et 4 heures de l'après-midi, dans le but de voter pour.
Un représentant pour le 4me District Congressionel, dont St. Landry fait partie.
Un Gouverneur et un Lieutenant-Gouverneur de l'Etat.
Un Secrétaire d'Etat et un Avocat Général.
Un Trésorier, un Auditeur des Comptes Publics et un Surintendant de l'Institution Publique.
Trois représentans à l'Assemblée Générale de l'Etat.
Un Avocat de District pour ce District Judiciaire.
Un Greffier de cette Cour de District. Un Shérif et un Coroner pour cette paroisse. Un Assesseur de taxes pour cette paroisse. Deux Juges de Paix pour le 1er Arrondissement du Juri de Police. Deux pour le 2me. Deux pour le 3me, et un pour chacun des autres Arrondissement qui ont maintenant d'après la loi, droit à un membre du Juri de Police, et un Constable pour chaque Arrondissement.
La dite élection doit se tenir aux lieux et par les personnes ci-après désignés, à savoir:
Premier Arrondissement, à la Maison de Cour, aux Opelousas, par Alfred Louailliez et Salomon d'Avy.
Chez Jean F. Richard, Bellevue, par Charles C. Lavergne, Louis V. Chacéré et Valerie S. Bourgeois.
Deuxième Arrondissement à la Maison de Ville, Washington, par James McDaniel, Gérard Carrière et George W. Marsh.
Troisième Arrondissement chez Jules Mostrick, Gros Chevreuil, par Valmont Stelly, François Robin et N. Robin, chez Philippe Rodie, au Grand Coteau, par Alphonse Patin, Sylvestre J. Barry et Joseph D. Gardiner. A la Maison d'Ecole, Coulée Crosbie, par Benjamin Simms, Leon Thibodeau et Joseph Miller.
Sixième Arrondissement, au magasin de Carroll & Keough, Plaquemine Brulé, par William Huffpower, Valentine Clarke et Colbert Forsman.
Chez Eugene Vallet (Queue Tortue) par Manassah Huffpower, Drouin Breau et Scothe-ne Brasseur.
Chez Francis Stoutes (Lyon Point) par James Mayers, William Sower et Edouard Broussard.
Septième Arrondissement, chez Joseph E. Daigle, (Pointe Plaquemine) par Joseph Latinais, Martin Daigle et Onésime Muite. A l'ancienne résidence d'Alexandre Daigle père decédé, (Pointe aux Loups) par Eilroi Hébert, Julien Miller fils et Antoine Hébert.
Huitième Arrondissement, à la dernière résidence de Pierre Derbanne (Bois Mallet) par Stephen M. Young, Richard H. Lumpkin et Michel Bihne.
A la résidence d'Etienne Lejeune (Fausseta-pique) par John H. McGee, Thomas H. McGee et Joseph H. McGee.
Neuvième Arrondissement, chez J. P. Lafleur (Chataignier) par Peter Young, Pierre Lafleur et Michel Louis Deville.
Chez Win Reed, (Ville Platte) par John F. Shaw, Eloy Vidrine et Etienne Fusellier.
Dixième Arrondissement, au magasin de James A. Rembaud, (Bayou Chicot) par Patrick H. Overton Thomas U. Cherry et Thomas S. Walker.
Chez Charles Johnson, Jr (Pine Woods) par Léon Johnson, Henry Bonnet et James Bonnet.
Onzième Arrondissement, au magasin de Philippe Stagg (Vieille Grande Prairie) Philippe Stagg père, Don Diégue S. Fontenot et Pierre L. Guillory.
Douzième Arrondissement, chez L. B. Shaw (Bayou Boeuf) par Thomas McCrory, Robert McCrory et Lemuel B. Shaw, à la residence de Landry Hollier, (Mandeville) par Lewis A. Webb, Jonathan Morris et John S. Edwards.
Quatorzième Arrondissement, à la Maison d'Ecole (Bayou Hackett Wazie) par Pierre Cesaire Richard, Zephirin Close et John Sidney.
Au magasin de Burres (Atchafalaya) par William Burton, John B. Morgan et Fergus Hathorne.
Quinzième Arrondissement, au magasin de Isaac Levy & Frere, (Bayou Rouge) José Tauzay, Thomas Rawline et Leroy S. Howard.
Seizième Arrondissement, à la residence de Joseph Landreneau (Prairie Mamou) par Jean-chiste Landreneau, Alie Guillory et Wm. B. Teale.
Dix-septième Arrondissement, chez Napoléon Bernard, (Plaquemine) par Augustin Bernard, Alexandre Bernard et Dr. Jean Baptiste Bernard.
Opelousas, les soussigné (illegible) Octobre, 1855.
R. MARY,
Shérif.
Vincent,
Greffier.